

FICHES FILIÈRE

Filière Palmipèdes gras

(mise à jour avec les données disponibles au 1^{er} décembre 2024)

Les producteurs et productrices de foie gras ont subi de nombreuses crises entre les années 2019 et 2023. Si la production a bien repris en Nouvelle-Aquitaine après les difficultés de 2016 et 2017, la crise sanitaire du Covid-19 et les vagues d'Influenza aviaire ont mis à mal les effectifs et modifié les habitudes de consommation.

En 2020, le Recensement agricole dénombre plus de 1 600 exploitations possédant des canards à foie gras en Nouvelle-Aquitaine, soit la moitié des élevages de France métropolitaine. Seules 78 exploitations sont recensées pour les oies grasses.

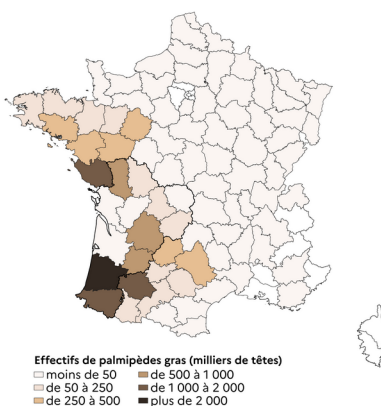
En 2023, près de 46 000 tonnes équivalent carcasses (tec) de canards gras et 300 tec d'oies grasses ont été produits dans les élevages de la région, pour une production nationale de 82 000 tec de canards gras et 400 tec d'oies grasses. Cela représente 5 300 tonnes de foie gras de canard et 44 tonnes de foie gras d'oie.

La filière reste très verticale : la majeure partie de la production est effectuée au sein de grands groupes associant élevages intégrés et transformation.

1 – Des élevages centrés sur quatre départements néo-aquitains et dans le bassin de l'Adour

Carte 1 – Deux zones de production se distinguent en France

Nombre de palmipèdes gras en France par département en 2020

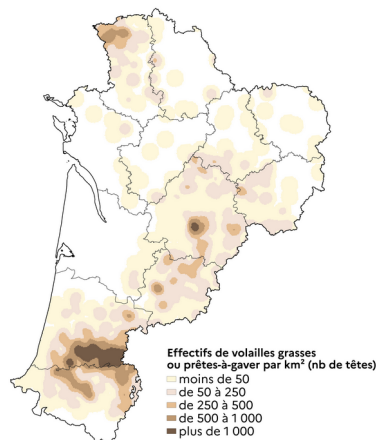


Source : RA 2020 – traitement Sriset

La région Nouvelle-Aquitaine concentre la moitié des exploitations françaises élevant des canards gras et des oies grasses, pour plus de la moitié du cheptel.

Carte 2 – Une forte concentration d'animaux dans quatre départements

Densité de répartition en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Source : RA 2020 – traitement Sriset

En 2020, **1 685 exploitations** élèvent des **canards à foie gras** ou canards prêts-à-gaver et **78 élèvent des oies grasses**.

La région abrite plus de la moitié du cheptel français de canards à foie gras avec près de **6,5 millions de têtes**. Les **64 000** oies grasses représentent quant à elle près des 60 % du cheptel national.

Les 1 500 exploitations spécialisées dans la production de canards gras regroupent 99 % du cheptel total régional.

Dans les autres exploitations, les canards gras peuvent constituer un atelier complémentaire. Les accoueurs spécialisés, ayant un couvoir d'une capacité d'incubation supérieure à mille œufs, sont moins d'une vingtaine dans la région. Il s'agit d'une spécialisation plus présente en région Pays-de-la-Loire.

La production est concentrée sur 5 départements. Les Landes seules représentent 40 % des effectifs. Avec la Dordogne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantique et les Deux-Sèvres, ils concentrent près de 93 % du cheptel régional et 92 % des exploitations.

Les petits élevages, de moins de 50 têtes, ont fortement diminué en proportion par rapport à 2010. Ils représentent désormais 5 % des exploitations pour une part négligeable du cheptel.

Plus d'un tiers des élevages de la région élèvent entre 1 000 et 5 000 canards. Les deux tiers en élèvent entre 500 et 10 000. 75 % des canards gras de la région sont détenus dans des élevages possédant plus de 5 000 têtes. Ces moyens et grands élevages sont majoritairement adhérents de groupes coopératifs ou privés.

En 2020, plus de 1100 exploitations produisent des palmipèdes gras sous Signe d'Indication de l'Origine et de la Qualité, soit 68 % des exploitations. Cela représente 82 % des effectifs de palmipèdes.

Le signe le plus représenté est de loin l'IGP Canard à Foie gras du Sud-Ouest, avec près de 73 % du cheptel concerné et plus de 900 exploitations, soit 54 % d'entre elles.

Tableau 1 – En 2020, la région possède plus de la moitié du cheptel de canards gras de France métropolitaine

Effectifs de palmipèdes gras fin 2020

	Canards gras		Oies	
	Exploitations	Têtes	Exploitations	Têtes
16 - Charente	8	17 477	0	0
17 - Charente-Maritime	9	18 454	s	s
19 - Corrèze	62	232 917	4	685
23 - Creuse	8	17 767	0	0
24 - Dordogne	273	915 778	39	42 866
33 - Gironde	256	32 173	s	s
40 - Landes	660	2 679 138	16	6 531
47 - Lot-et-Garonne	147	582 415	8	4 230
64 - Pyrénées-Atlantiques	371	1 313 503	7	8 147
79 - Deux-Sèvres	83	599 279	0	0
86 - Vienne	11	65 450	0	0
87 - Haute-Vienne	27	110 741	s	s
Nouvelle-Aquitaine	1 685	6 585 092	78	64 182
France métropolitaine	3 370	12 529 045	160	111 773
<i>Part de la région dans la France</i>	<i>50 %</i>	<i>53 %</i>	<i>49 %</i>	<i>57 %</i>

Sources : RA 2020
s : secret statistique

Tableau 2 – Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations élevant des canards gras a diminué de moitié

Exploitations élevant des canards gras en 2010 et 2020

Nombre d'exploitations aux recensement agricoles	2010	2020	évolution 2010/2020
16-Charentes	27	8	-70 %
17 - Charente-Maritime	11	8	-27 %
19 - Corrèze	85	58	-32 %
23 - Creuse	19	8	-58 %
24 - Dordogne	506	251	-50 %
33 - Gironde	47	25	-47 %
40 - Landes	1 250	654	-48 %
47 - Lot-et-Garonne	261	146	-44 %
64 - Pyrénées-Atlantiques	771	365	-53 %
79 - Deux-Sèvres	121	83	-31 %
86 - Vienne	26	11	-58 %
87 - Haute-Vienne	29	27	-7 %
Nouvelle-Aquitaine	3 153	1 644	-48 %
France métropolitaine	6 498	3 292	-49 %
<i>Part de la région dans la France</i>	<i>49 %</i>	<i>50 %</i>	

Sources : RA 2010, RA 2020

Tableau 3 – Un tiers des exploitations possèdent entre 1 000 et 5 000 palmipèdes

Répartition des exploitations de Nouvelle-Aquitaine selon leur cheptel de palmipèdes gras

Taille des exploitations (nb de têtes)	Effectifs de palmipèdes gras		Têtes (%)	Exploitations (%)
	Têtes	Exploitations		
moins de 50	1 636	81	0,0%	5 %
de 50 à 199	15 336	147	0 %	9 %
de 200 à 499	45 909	144	1 %	9 %
de 500 à 999	165 093	225	2 %	13 %
de 1 000 à 4 999	1 425 133	622	21 %	37 %
de 5 000 à 9 999	1 885 922	274	28 %	16 %
de 10 000 à 19 999	2 086 885	158	31 %	9 %
de 20 000 à 49 999	672 560	28	10 %	2 %
plus de 50 000	350 800	6	5 %	0 %
Total	6 649 274	1 685		

Source : RA 2020

2 – Une activité qui se concentre fortement entre 2010 et 2020

Près de la moitié des exploitations disparaissent entre 2010 et 2020

Entre les deux recensements agricoles de 2010 et 2020, le nombre d'exploitations élevant des canards gras a baissé de 47 % en Nouvelle-Aquitaine et de 48 % au niveau national. Sur l'ensemble des productions agricoles, cette baisse est de 23 % sur la région, et de 20 % au niveau national.

Une première explication est le départ en retraite de nombreux exploitants, sans reprise de l'activité de volailles grasses. On constate que la moitié des exploitations (3 926) recensées en 2010 ne sont plus présentes au recensement de 2020. Dans 57 % d'entre elles, l'exploitant avait plus de 55 ans en 2010, dont 31 % dépassaient même déjà les 60 ans. On peut supposer un grand nombre de départ à la retraite, sans reprise de l'activité, ou dont l'activité aurait été cédée à une autre exploitation déjà existante.

Le cheptel de canards diminue très faiblement entre 2010 et 2020

Entre 2010 et 2020, le cheptel français de canards gras passe de 13,5 à 12,5 millions de têtes en France métropolitaine, soit une baisse de 7,5 %.

Pour la Nouvelle-Aquitaine, le cheptel de 6,8 millions de têtes au recensement agricole de 2010 est descendu à 6,6 millions de têtes en 2020, soit une baisse d'à peine plus de 3 % sur 10 ans.

Ainsi, le nombre moyen de canards gras par exploitations est passé de 2 158 en 2010 à plus de 4 000 en 2020, montrant une concentration des effectifs.

Le cheptel d'oies a quant à lui drastiquement diminué entre 2010 et 2020, de plus de la moitié sur la France métropolitaine et de plus d'un tiers sur la Nouvelle-Aquitaine

L'activité se concentre dans des élevages spécialisés

Ce sont majoritairement des exploitations avec de faibles effectifs de palmipèdes gras qui ont cessé leur activité. En 2010, 25 % des exploitations élevant des canards gras en avaient moins de 50, et 60 % moins de 1 000. En 2020, 65 % en ont plus de 1 000 et plus de 25 % en ont plus de 5 000.

Ainsi, la chute de effectifs de palmipèdes gras entre 2010 et 2020 s'interprète d'une part par la fermeture d'ateliers complémentaires au sein d'exploitations aux productions diversifiées et d'autre part par la cessation d'activité de très petites exploitations.

En 2010, 61% des exploitations possédant des palmipèdes gras étaient des micros ou petites exploitations. En 2020 elles ne sont plus que 37%. Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations ayant des palmipèdes gras a été divisé par 6 pour les micros et petites exploitations mais seulement par 2,2 pour les moyennes et grandes. On constate également que 70% des exploitations en OTEX hors volaille ayant des palmipèdes étaient des micros ou petites exploitations en 2010.

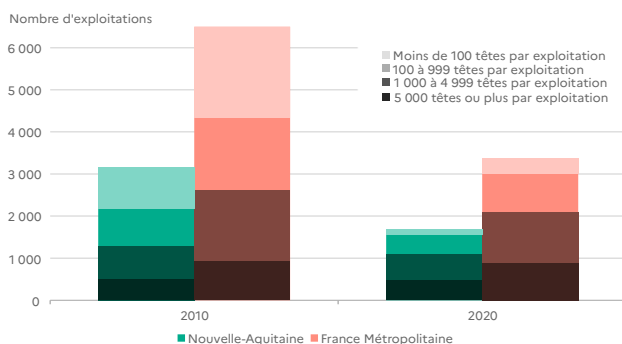
On note également une disparition des ateliers de palmipèdes dans les exploitations non spécialisées en volaille :

- -73 % en poly-cultures/poly-élevage, avec une baisse surtout marquée pour les micros et les petites exploitations ;
- -93 % en bovins viande, dans lesquels plus de 1200 élevages déclaraient des palmipèdes gras en 2010, alors qu'ils sont moins d'une centaine en 2020.

Il y a donc eu entre 2010 et 2020 un phénomène de concentration des effectifs de canards gras dans des exploitations spécialisées, et une baisse forte d'activité en oies grasses.

Figure 1 – La taille des exploitations augmente en 10 ans

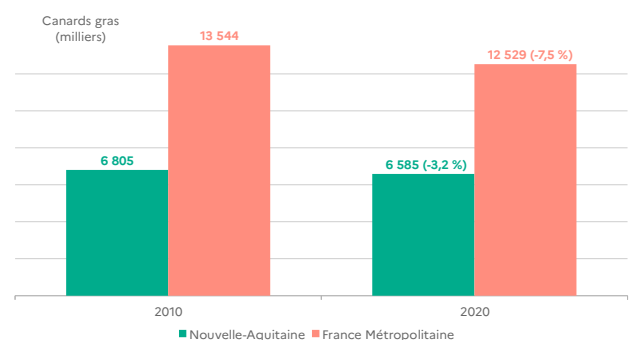
Nombre d'exploitations élevant des canards gras par catégorie de taille aux RA 2010 et 2020



Source : RA 2010 – 2020

Figure 2 – Entre 2010 et 2020, le cheptel de canards gras diminue légèrement

Cheptels de canards gras aux RA 2010 et 2020



Source : RA 2010 – 2020

3 – Une production en baisse depuis 2016

La production de canards gras reprend en 2023

Lors du recensement agricole de 2020, la Nouvelle-Aquitaine compte pour 46 % de la production nationale de canards gras en volume, avec **13,8 millions de têtes abattues, 61 345 tec** dont **7 600 t de foie gras de canard**.

La production a fortement diminué entre 2020 et 2022, mais retrouve son essor en 2023 avec plus de **10 millions de têtes abattues** représentant près de **46 000 tec** dont **5 300 t de foie gras de canard**.

Pour la France en 2023, la production s'établit à 18 millions de canards gras produits, pour plus de 82 000 tec d'animaux finis dont 9 400 t de foie gras de canards.

La Nouvelle-Aquitaine produit plus de la moitié de la production totale de canards gras et foie gras de canard de France métropolitaine. Cette proportion globalement stable sur 15 ans baisse durant les périodes de crise (48 % en 2017, 46 % en 2021). En 2023, la Nouvelle-Aquitaine représente plus de 56 % de la production métropolitaine de foie gras.

Tableau 4 – La Nouvelle-Aquitaine produit la moitié des canards gras de France

Productions issues des élevages de palmipèdes gras en 2022 et 2023

	2022			2023		
	Têtes (x 1000)	Poids (tec)	Foies gras (tonnes)	Têtes (x 1000)	Poids (tec)	Foies gras (tonnes)
Canards gras						
Nouvelle-Aquitaine	7 467	34 108	4 098	10 058	45 667	5 303
France métropolitaine	14 981	70 208	8 013	18 082	82 307	9 386
<i>Part NA/FR</i>	<i>50 %</i>	<i>49 %</i>	<i>51 %</i>	<i>56 %</i>	<i>55 %</i>	<i>56 %</i>
Oies grasses						
Nouvelle-Aquitaine	51	266	43	53	272	44
France métropolitaine	76	372	60	78	378	60
<i>Part NA/FR</i>	<i>67 %</i>	<i>72 %</i>	<i>72 %</i>	<i>68 %</i>	<i>72 %</i>	<i>73 %</i>

Sources : SAA 2022, SAA 2023

La Nouvelle-Aquitaine est la principale région pour les oies grasses

Faute de débouchés hors foie, la production d'**oies grasses** reste marginale. Le recensement agricole de 2020 fait état de près de 22 000 têtes en France métropolitaine, dont près de 13 000 en Nouvelle-Aquitaine.

En 2023, on dénombre **53 milliers de têtes d'oies grasses** dans la région et en 78 en France métropolitaine. Pour une production régionale de 272 tec, dont **44 t de foie gras d'oie**.

La Nouvelle-Aquitaine possède 72 % du volume d'animaux finis par rapport au volume national, et produit 74 % du volume national de foie gras d'oie.

Les éclosions suivent le rythme des crises sanitaires

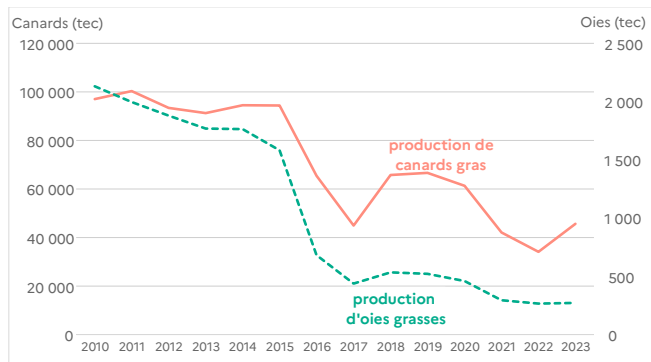
Après des baisses importantes de 2016 et 2017, la mise en place des canetons avait connu un fort regain, atteignant un pic de 41 900 éclosions en 2018.

Le nombre total de canetons en 2020 était équivalent à celui de 2016 (33 700).

Après des mises en place réduite en 2022 (20 000 éclosions sur l'année) du fait de mesures sanitaires contraignantes à la fois pour les élevages d'animaux à l'engraissement mais aussi pour les accoueurs, l'activité reprend en 2023 pour dépasser les 26 000 éclosions.

Figure 3 – La production de canards et oies en baisse depuis 2016

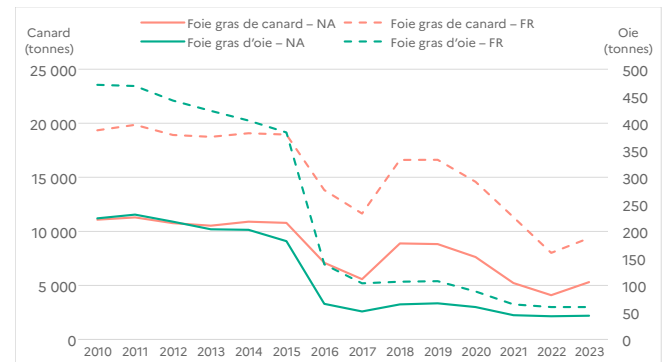
Productions de canards gras et oies entre 2010 et 2023 en Nouvelle-Aquitaine



Source : SAA 2010 – 2023

Figure 4 – La production de foie gras en forte chute depuis 2016

Productions de foie gras de 2010 à 2023 en Nouvelle-Aquitaine (NA) et France métropolitaine (FR)



Source : SAA 2010 – 2023

4 – Des abattages très localisés qui peinent à repartir en 2022 et 2023

Neuf abattoirs localisés en Nouvelle-Aquitaine ont abattu des palmipèdes gras (canards et oies) en 2023, pour un total de près de **6,3 millions de têtes**, soit **27,3 milliers de tec**.

Quatre établissements sont situés en Dordogne, 2 dans les Landes et 2 dans les Deux-Sèvres. Un seul établissement est situé en Pyrénées-Atlantiques, et il a le tonnage le plus important de la région.

Une partie des palmipèdes produits en Nouvelle-Aquitaine est dirigée dans les abattoirs d'Occitanie situés en périphérie de la région. La carte 3 montre ainsi l'activité d'abattage de palmipèdes gras sur les deux régions.

Après la crise de 2016 et 2017, la production est repartie à la hausse en 2018 et 2019. Mais de nouvelles difficultés sanitaires se sont imposées fin 2020 et en 2021. L'activité reprend lentement depuis le second semestre 2022, la production 2023 reste en-deçà de son niveau de 2019.

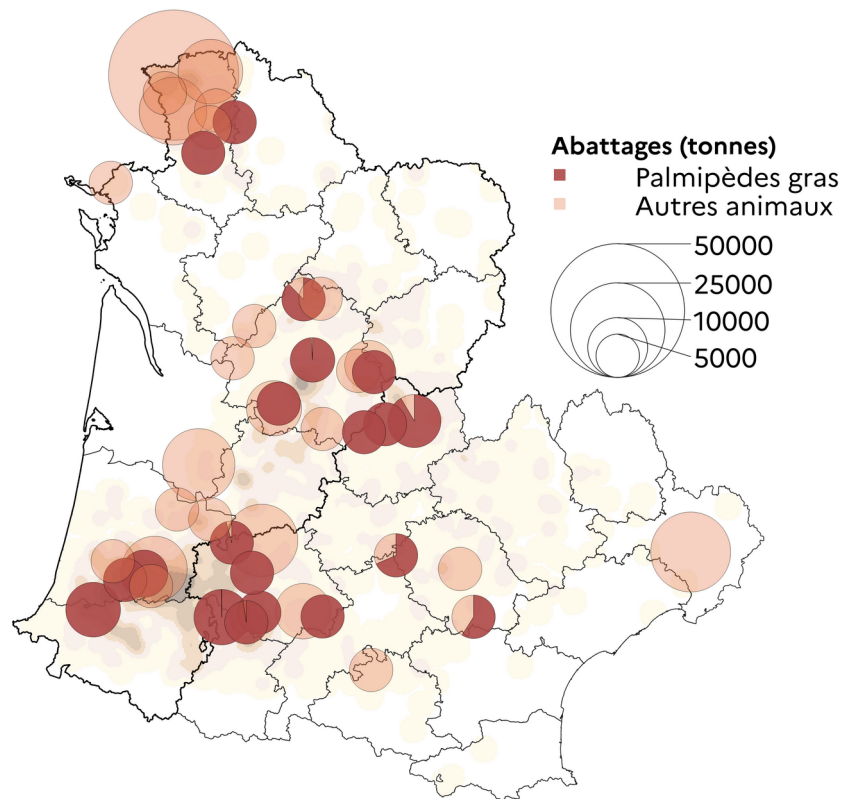
Au niveau national, les volumes de palmipèdes gras abattus sont de **19,8 millions de têtes** pour **75,8 milliers de tec** en 2023. Les abattages de Nouvelle-Aquitaine représentent ainsi 28 % des tonnages de canards abattus en France et 81 % de ceux en oies grasses.

Les deux régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie cumulées représentent 77 % des volumes de palmipèdes gras abattus en France.

Note : À moins de 10 000 canards par an, l'abattage à la ferme est autorisé. Les statistiques présentées ici ne tiennent compte que des abattages réalisés en abattoirs.

Carte 3 – Des abattoirs installés sur les zones de production

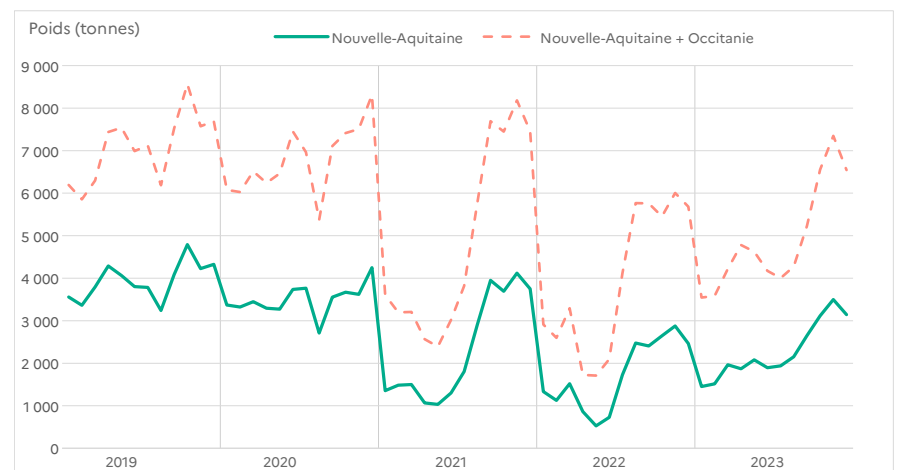
Volumes abattus par les abattoirs de volaille en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie en 2023



Source : DIFFABATVOL 2023 – traitement Sriset

Figure 5 – Les abattages peinent à repartir après les périodes de crise

Volumes de palmipèdes gras abattus par les abattoirs de volaille en Nouvelle-Aquitaine et Occitanie entre 2019 et 2023



Source : DIFFABATVOL 2019-2023 – traitement Sriset

5 – Des prix élevés liés en partie à un prix élevé des céréales pour l'alimentation animale

L'alimentation des palmipèdes gras, au quotidien et pour le gavage, est composée majoritairement de maïs grain. Les cours du maïs, comme ceux des autres céréales sont relativement volatils, et liés aux conditions de productions et échanges mondiaux.

Les cours du maïs ont fortement augmenté en 2021 et 2022, ce qui a eu un impact sur l'économie des élevages. En baisse en 2023, les prix restent supérieurs à ceux de 2020.

Après une augmentation suite à la crise de 2016 et 2017, les prix des produits finis sont restés stables jusqu'en 2021, autour de 30 € HT/kg pour le foie gras de canard de qualité supérieure (extra).

Depuis la fin de l'année 2021, ils ont fortement augmenté, tant pour le foie gras standard que la catégorie extra. Les augmentations annuelles lors des périodes festives de fin d'année ont été fortement marquées, notamment fin 2022.

Le cours du foie gras en fin d'année 2022 est le double de celui de la moyenne triennale 2019-2020-2021, avec un pic en janvier 2023 à près de 62 € HT/kg.

Malgré la reprise relative de la production en 2023, les prix restent très élevés, sans atteindre leur niveau de 2022. Le recul semble plus marqué pour l'année 2024 mais reste supérieur aux prix de 2021.

Figure 6 – Après une très forte année 2022, le prix du maïs français redescend en 2023

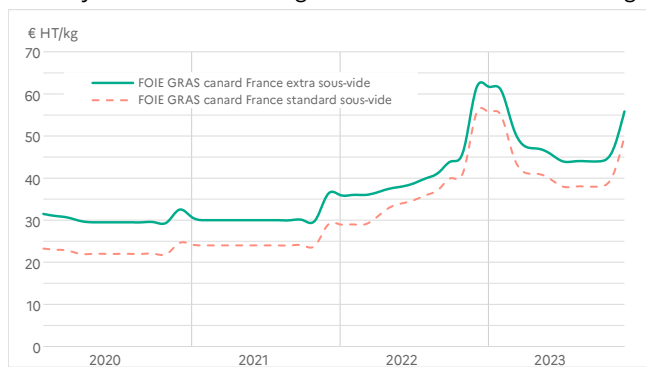
Cotation Maïs FOB Atlantique 2020-2023



Source : FranceAgriMer

Figure 7 – Le prix des foies gras est en forte hausse depuis fin 2021

Prix moyen mensuel du foie gras de canard – Marché de Rungis

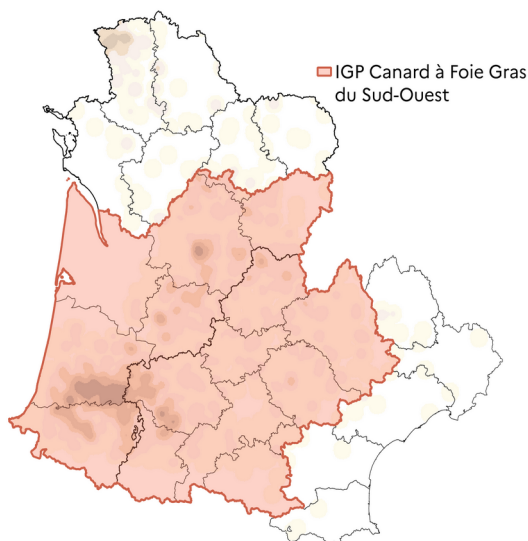


Source : FranceAgriMer | RNM

IGP CANARD À FOIE GRAS DU SUD-OUEST

Les produits du canard à foie gras du Sud-Ouest sont obtenus à partir de canards de barbarie ou de canards mulard élevés, gavés, abattus, découpés et transformés dans l'aire géographique reconnue par le cahier des charges de l'IGP.

La seule céréale utilisée pendant le gavage est le maïs, récolté dans cette aire géographique.



Source : INAO - traitement Sriset

La traçabilité est assurée par chaque opérateur de la filière (couvoir, éleveur, gaveur, abattoir, découpeur, conserveur et marchand d'aliments). L'étiquetage du produit commercialisé comporte la mention « Canard à foie gras du Sud-Ouest », complétée éventuellement du nom de la zone dans laquelle le canard aura été élevé, engraisé et transformé ; et le nom de l'organisation de contrôle agréée par les pouvoirs publics.

La production comporte plusieurs phases, qui peuvent être réalisées dans des élevages différents :

- accoupage : les canetons sont livrés en élevage au plus tard le lendemain de l'éclosion
- préparation : jusqu'à 42 jours
- pré-gavage : jusqu'à 80 jours
- gavage : pendant 10 jours minimum

Après 42 jours, les canards ont obligatoirement accès à un parcours non bétonné en plein air.

En Nouvelle-Aquitaine, l'aire géographique de l'IGP canard à foie gras du Sud-Ouest recoupe les zones de la Chalosse, de la Gascogne, des Landes et du Périgord. Elle est répartie sur les départements de Corrèze, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques, ainsi que 17 communes de Haute-Vienne.

6 – Des résultats économiques améliorés par les subventions dans un contexte de crise

Le réseau d'information comptable agricole (RICA) comporte en Nouvelle-Aquitaine un échantillon de 51 exploitations produisant des palmipèdes gras ou prêts à gaver. Il représente près de 2 300 exploitations moyennes ou grandes sur les trois années 2020, 2021 et 2022.

Pour l'analyse comptable, ont été recensées les exploitations ayant au moins 20 volailles grasses (canards gras, canards prêts-à-gaver ou oies grasses).

Les prix et les volumes produits ont été très fluctuants entre 2018 et 2022. Les épisodes de grippe aviaire

ont conduit à une forte réduction des cheptels, les prix ont alors fortement augmenté. Mais la crise sanitaire due au Covid-19 a également entraîné une baisse de la consommation. L'inflation récente a fortement impacté le cours des intrants et notamment du maïs.

En 2021 et 2022, les résultats des exploitations de la région sont en forte augmentation par rapport aux années précédentes. La production moyenne par exercice obtenue par les éleveurs de la région est supérieure de 17 % à celle des autres régions de France métropolitaine. La balance des ventes et achats

d'animaux est équivalent en Nouvelle-Aquitaine et dans les autres régions, mais la production nette est légèrement inférieure en raison de charges diverses plus importantes, et malgré des charges alimentaires inférieures.

Si la valeur ajoutée est inférieure de près d'un tiers dans les exploitations de Nouvelle-Aquitaine, l'EBE se retrouve supérieur de 17 % par rapport à celui des autres régions.

Une des raisons qui explique cet écart, et qui est aussi une différence par rapport aux années précédentes, est l'augmentation des subventions d'exploitations et des assurances reçues.

En effet, l'État a attribué des subventions en compensation des pertes d'activité liés aux abattages des animaux contaminés. Parfois combinées à des assurances privées, ces soutiens financiers ont portés leurs fruits et permis de limiter les baisses de revenus des exploitations. L'importance des dotations aux amortissements pèse sur le résultat final. Elle peut s'expliquer par des plus gros investissements pour la modernisation et la mise aux normes sanitaires des élevages.

Ainsi, le résultat courant avant impôt (RCAI) moyen s'élève à près de **39 000 € par unité de travail non salarié**, soit plus de 2 SMIC annuel brut (valeur moyenne sur 2020-21-22). Il est supérieur de 32,4 % à la moyenne de revenus des autres régions.

Note : la taille réduite de l'échantillon et son renouvellement important n'autorisent pas une analyse plus poussée de l'évolution de ces résultats économiques. De plus ces éléments portent sur les données 2020, 2021 et 2022, ils pourront être différents avec la reprise d'activité à partir de 2023.

Tableau 5 – Des exploitations moins chargées en Nouvelle-Aquitaine que dans les autres régions, mais avec de meilleurs revenus

Principaux agrégats comptables des exercices 2020-21-22

Valeurs moyennes triannuelles par exploitation possédant au moins 20 palmipèdes gras (en €)	Moyenne 2020-21-22	
	Nouvelle-Aquitaine	Autres régions
Échantillon	52	65
Surface agricole utilisée (en ha)	58,2	60,1
Effectifs animaux (en UGB)	374	985
Nombre d'unité de travail non salarié (UTANS)	1,42	1,32
Ventes et autoconsommation	324 779	325 849
+ produits courants	307 962	282 873
+ production brute animaux	150 160	157 241
- achats d'animaux	89 633	89 091
Production de l'exercice nette	239 366	245 126
- charges d'approvisionnement	108 536	120 395
- charges aliments (grossiers et concentrés)	59 445	86 515
- autres charges d'exploitation)	116 641	95 394
Valeur ajoutée	40 895	60 202
+ subventions d'exploitations reçues	59 875	33 330
+ indemnités d'assurance	8 250	3 077
+ fermages et loyers	8 643	7 792
- impôts et taxes	1 550	1 632
- rémunération du personnel	5 934	6 891
Excédent brut d'exploitation (EBE)	92 098	78 846
- dotations aux amortissements	33 304	36 321
Résultat d'exploitation	58 861	43 011
+ produits financiers	325	432
- charges financières	2 995	4 515
Résultat courant avant impôts (RCAI)	56 192	38 928
Charges sociales de l'exploitation	10 520	10 240
EBE/UTA non salarié	64 146	59 662
RCAI / UTA non salarié	38 991	29 444

Sources : RICA 2020, 2021, 2022

7 – Un marché international centré sur l'Europe

La France est le premier producteur de foie gras mondial. Plus de la moitié de ses exportations en 2023 sont constituées de foies gras de canards, frais ou congelés. Les préparations à base de foie gras constituent près de la moitié de la valeur des exportations. Les foies d'oies sont très minoritaires.

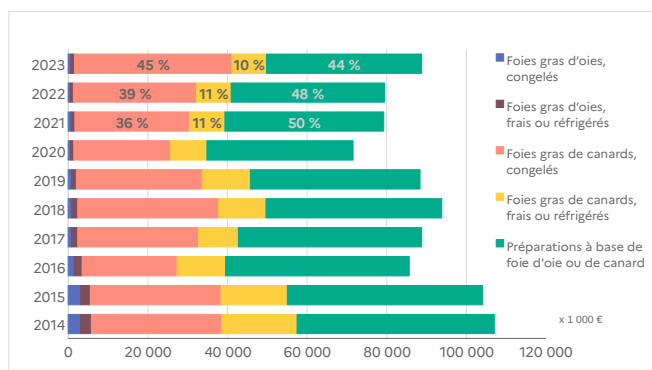
Le marché principal est tourné vers les pays d'Europe, Espagne en tête. La Belgique et la Suisse sont historiquement des importateurs importants. Le marché asiatique est en développement : le Japon notamment devient le quatrième acheteur des produits français en 2021, à la sixième place en 2023.

En 2023, la France a exporté près de **2 700 tonnes de foie gras**, pour une valeur de **88,8 millions d'euros**.

Cette augmentation de la valeur exportée est principalement liée à la hausse du prix des produits, la masse exportée étant quant à elle régulièrement en baisse.

Figure 8 – Les préparations à base de foie gras et les foies gras de canard congelés dominent les exportations

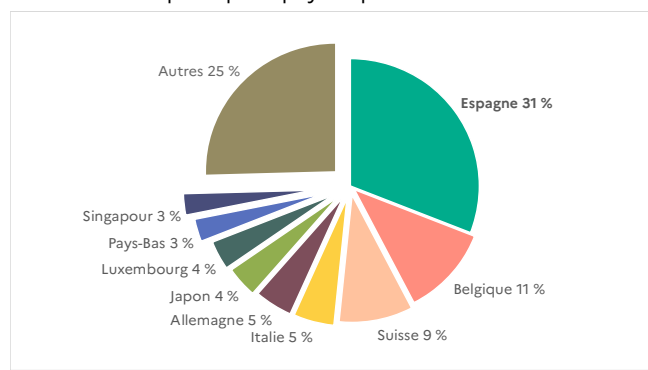
Valeurs des exportations annuelles de foies gras et produits dérivés ente 2014 et 2023 en France



Source : Douanes 2014-2023

Figure 9 – L'Espagne est le premier importateur de foie gras, représentant près d'un tiers des exportations

Répartition des valeurs d'exportations de foie gras et produits dérivés vers les principaux pays importateurs en 2023



Source : Douanes 2023

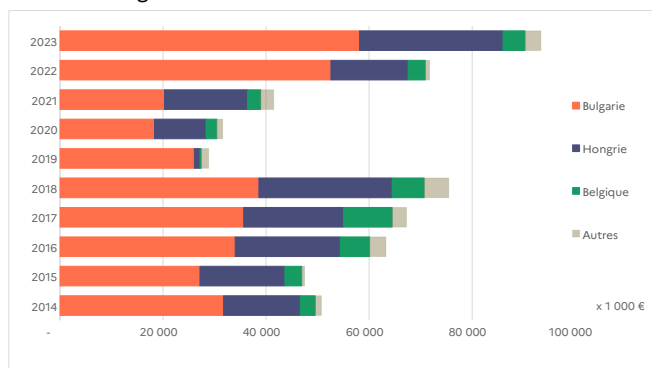
Le pays importe également des foies gras et des préparations, dont l'origine principale est la Bulgarie. En 2023, les foies frais et congelés représentent près de 90 % des importations, en volume comme en valeur, dont plus de 60 % de foies gras de canard congelés. Le volume total des importations dépasse les

2 700 tonnes pour une valeur de 93,3 millions d'euros. Historiquement bénéficiaire, la balance commerciale extérieure de la France sur le foie gras est devenue négative en 2023. Si les masses importées et exportées sont à l'équilibre, la balance économique affiche un déficit de 4,5 millions

d'euros. La hausse de la valeur unitaire moyenne des produits importés entre 2021 et 2023 explique cette bascule. Pour la première fois en 2023, le prix au kilo des produits importés dépasse celui des exports, la France exportant plus de produits transformés, de valeur moindre, qu'elle n'en importe.

Figure 10 – La Bulgarie et la Hongrie représentent 92 % des importations françaises de foie gras et produits dérivés

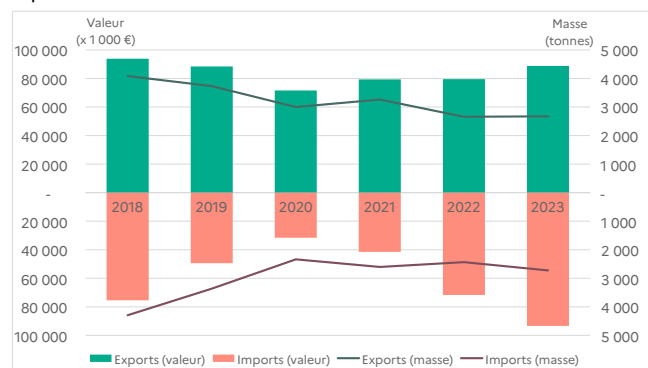
Valeurs des importations annuelles de foies gras et produits à base de foie gras ente 2014 et 2023



Source : Douanes 2014-2023

Figure 11 – La balance du commerce extérieur est négative en 2023 pour le foie gras et ses produits dérivés

Valeurs et masses de foie gras et produits dérivés importés et exportés de 2018 à 2023



Source : Douanes 2018-2023

8 – Une filière en évolution suite aux crises sanitaires

Suite à une crise importante en 2016 et 2017, la filière s'est mobilisée et organisée pour anticiper et prévenir les risques d'épizootie et renforcer la sécurité sanitaire des élevages.

Elle a déployé la Base de Données Avicole (BDAvicole) pour localiser en temps réel tous les lots d'animaux et donner la possibilité d'agir efficacement en cas de crise sanitaire.

Ces outils ont été déployés courant 2020 suite à des alertes d'épizootie aviaire. Malgré ces précautions, de nouvelles vagues d'Influenza aviaire se sont déclarées dès fin 2020.

Un soutien financier de l'État a été déployé en 2021 pour indemniser les préjudices subis par l'ensemble de la filière. Près de 90 millions d'euros ont été débloqués, dont environ 60 % pour les éleveurs et 40 % pour l'accoupage.

La première campagne nationale de vaccination a débuté en octobre 2023, la France est le premier pays de l'Union européenne et du monde à vacciner contre l'influenza aviaire.

Au niveau national, 61 millions de canards ont été vaccinés lors de cette campagne, le nombre de foyers d'infection a été divisé par 40 par rapport à la période 2022-2023.

9 – Organisation de la filière

En 2020, 33 % des exploitations (soit 479 fermes) commercialisent du foie gras en circuit court, représentant 16 % des effectifs de palmipèdes gras (1,1 millions de têtes).

La majorité de la commercialisation se fait au sein de structures intégrées, des organisations de producteurs (OP) constituées par des agriculteurs et agricultrices afin de mutualiser leurs moyens, et équilibrer les relations commerciales avec les acteurs économiques de la filière.

Ces sociétés coopératives agricoles (SCA), union de coopératives ou associations, peuvent être reconnues par l'État comme organisation de producteurs par arrêté ministériel.

Cette reconnaissance est soumise à l'avis de la commission nationale technique, (CNT) du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, précédé de celui d'un groupe sectoriel technique.

En plus de l'organisation de la filière de production, ces groupes développent des filières de transformation et de commercialisation de leur produits. Ils se font ainsi connaître et reconnaître des consommateurs via des marques et des appellations commerciales.

Au 1er juillet 2024, en France, on dénombre 14 OP dans le secteur des palmipèdes gras, dont 6 ont leur siège social en Nouvelle-Aquitaine.

- **Euralis Coop** (64230 Lescar – Pyrénées-Atlantiques) : le territoire coopératif d'Euralis s'étend sur le sud de la Nouvelle-Aquitaine et l'ouest de l'Occitanie. Près de 450 producteurs commercialisent leurs produits Label Rouge et IGP.
- **Foie gras de Chalosse** (40380 Montfort-en-Chalosse – Landes) : regroupant 80 éleveurs et gaveurs de canards gras dans les Landes, la SCA commercialise des produits Label Rouge et IGP.
- **Lur Berri** (64120 Aicirits – Pyrénées-Atlantiques) : l'aire de production est répartie majoritairement sur les Landes et les Pyrénées-Atlantique pour la Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le Gers et les Hautes-Pyrénées. 220 adhérents ont élevé près de 2 millions de canards gras en 2023, dont les produits sont commercialisés en Label Rouge et IGP, en France et en Espagne.
- **Maïsador** (40 000 Mont-de-Marsan – Landes) : Regroupant près de 400 adhérents, le groupe a élevé 3 millions de canard gras en 2021 et commercialise ses produits sous Label Rouge et IGP.
- **Palmagri** (33124 Auros – Gironde) : coopérative de 9 producteurs centrée sur le sud de la Gironde, dont l'activité commerciale est principalement de proximité.
- **Sarlat Périgord Foie gras** (24200 Sarlat la Caneda – Dordogne) : coopérative du Périgord spécialisée dans la production de foie gras d'oie. Elle fait partie du groupe Terres du Périgord SA.

10 – Instituts techniques

- **Le CIFOG** (Comité Interprofessionnel des Palmipèdes à Foie Gras), reconnu par les pouvoirs publics depuis 1987, réunit l'ensemble des acteurs professionnels de la filière des palmipèdes Gras. Cette interprofession regroupe le Syndicat National des Accouveurs, la Confédération Française de l'Aviculture, la Fédération Nationale des Producteurs de Palmipèdes à Foie Gras, la Fédération Nationale des Découpeurs de Palmipèdes Gras, la Fédération française des Industries d'Aliments Conservés (FIAC), l'Association Inter-régionale des Artisans Conserveurs du grand Sud-Ouest.
- **L'ARPALM** (Association Régionale des Palmipèdes) est le COREFI palmipèdes (comité régional de filière) qui a en charge l'élaboration et le pilotage du programme d'actions régionales.
- **L'ITAVI** est un organisme de recherche appliquée indépendant pour les filières avicole, cunicole et piscicole.
- **Le CEPSCO** (Centre d'étude des palmipèdes du Sud-Ouest) est l'organisme d'interface et de coordination technico-économique des Chambres d'Agriculture pour la filière palmipèdes gras dans 12 départements du Sud-Ouest (Corrèze, Dordogne, Gers, Gironde, Haute-Garonne, Haute-Pyrénées, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Tarn, Tarn-et-Garonne).
- **Palmipôle** est un pôle de recherche-expérimentation-transfert sur le canard à foie gras basé dans les Landes et en Dordogne. Ce pôle structuré sous la forme d'un GIS (groupement d'intérêt scientifique) intègre quatre entités impliquées dans le continuum recherche-développement-transfert : l'INRAE, l'ITAVI, le CEPSCO et ASSELDOR.

Glossaire

EBE : Excédent Brut d'Exploitation
DIFFABATVOL : Diffusion des chiffres d'enquête des abattages de volailles
FOB : Free On Board (cotation au départ des ports pour le marché international)
IAHP : Influenza Aviaire Hautement Pathogène

IGP : Indication Géographique Protégée
INAO : Institut National de l'Origine et de la Qualité
OP : Organisation de Producteurs
PAC : Politique Agricole Commune
RA : Recensement Agricole
RCAI : Revenu Comptable Avant Impôt

RNM : Réseau des Nouvelles des Marchés
SAA : Statistique Agricole Annuelle
SCA : Société Coopérative Agricole
tec : tonne équivalent carcasse
UTA : Unité de Travail Annuelle
UTANS : Unité de Travail Annuelle Non Salariée



<https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>
<https://agreste.agriculture.gouv.fr>

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel 22 rue des Pénitents Blancs CS 13916
87039 LIMOGES Cedex 1
Tel : 05 56 00 42 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Virginie ALAVOINE
Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR
Rédacteur en chef : Guillaume CHANET
Analyse et rédaction : Violaine MERCIER, Hacène RACOFIER
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution ISSN : 2543-6717 © Agreste 2025